



COVID-19 : renforcement des mesures sanitaires dans les établissements scolaires

Chers parents,

Le ministre de l'Éducation, monsieur Jean-François Roberge, a annoncé, hier après-midi en point de presse, des mesures sanitaires additionnelles à mettre en place dans les établissements des réseaux de l'éducation en zone rouge. Ces mesures devront être appliquées dès jeudi le 8 octobre prochain dans nos établissements scolaires et seront en vigueur minimalement jusqu'au 28 octobre.

Les principaux changements sont les suivants :

- Élargissement de l'obligation du port du couvre-visage pour les élèves du secondaire

Le port d'un couvre-visage par tous les élèves est exigé en tout temps dans les lieux communs, incluant en classe dans leur groupe-classe stable, sur le terrain de l'école et lors des cours à option avec un groupe-classe différent.

Pour plus de détails: [À l'école, je me protège et je protège les autres!](#)

- Enseignement hybride pour la 4e et la 5e secondaire

Les élèves de 4e et 5e secondaire viendront en classe, à partir du 8 octobre, un jour sur deux. Ils suivront leur horaire régulier, mais alterneront entre des jours en classe et à distance. Les écoles travaillent actuellement à réorganiser les services pour répondre à cette nouvelle demande du ministère et vous communiqueront tous les détails, incluant l'horaire, dès que possible.

Nous invitons les élèves à s'authentifier sur TEAMS si cela n'est pas déjà fait. Vous trouverez dans la [Zone techno de La Vitrine](#) des capsules sur l'utilisation de TEAMS.

- Maintien des projets pédagogiques particuliers, notamment les programmes Arts-études et Sports-études
- Suspension de toutes les activités parascolaires et les sorties

Pour tous les détails entourant ces nouvelles mesures du gouvernement, nous vous invitons à prendre connaissance de la [correspondance du ministère de l'Éducation](#).

Nous demandons votre collaboration afin d'assurer le respect des mesures sanitaires mises en place, notamment en ce qui a trait au port du masque, à la distanciation physique et aux places assignées dans le transport scolaire et à la cafétéria afin que tous puissent évoluer dans un environnement sain et sécuritaire.

LUC LAPOINTE

Directeur général

© Centre de services scolaire des Patriotes 2020

[CLIENTS.ADDRESS]

Vous recevez ce courriel en tant que parent du Centre de services scolaire des Patriotes. L'Info-parents vous est envoyé en complément des informations que vous recevez de la part de votre école.

[Se désabonner](#)